



# MARCHIENNES

Ville de toutes les passions

Envoyé en préfecture le 17/07/2024  
Reçu en préfecture le 17/07/2024  
Publié le 17 JUL. 2024  
ID : 059-215903758-20240717-2024\_GR\_1019-AR

pour le maire et  
délégation  
M. Deschamps  
Le Adjoint

## Décision du Maire par délégation du Conseil Municipal N°2024 - 34 - DECISION

**Objet :** Autorisation d'une vente au déballage les 27 et 28 juillet 2024 au 1066 rue des Jardins à MARCHIENNES

Le Maire de Marchiennes,

Vu la délibération n° 03 – 2024 du 05 mars 2024 relative aux délégations consenties au Maire par le conseil municipal conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande d'autorisation présentée par Madame DEHAINE Gaby résidant au 1066 rue des Jardins à Marchiennes le 12 juillet 2024.

### DÉCIDE

**Article 1 :** de signer la déclaration préalable d'une vente au déballage autorisant Madame DEHAINE Gaby à vendre au déballage dans sa propriété.

**Article 2 :** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera remise au Sous-Préfet de Douai, au Commissariat de Police de Somain et à la demandeuse.

Fait à Marchiennes, le 16 juillet 2024

pour Le Maire, et par délégation  
Laurent MARTINEZ

M. Deschamps  
Le Adjoint

*Toute correspondance est à adresser à :*

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Gambetta - 59870 MARCHIENNES  
Téléphone : 03 27 94 45 00 - Fax 03 27 94 45 18/01  
secretariat@marchiennes.fr



13939\*01



Envoyé en préfecture le 17/07/2024  
Reçu en préfecture le 17/07/2024  
Publié le 17/07/2024  
ID : 059-215903768-202410717-2024\_GR\_1019-AR

### DECLARATION PREALABLE D'UNE VENTE AU DEBALLAGE

(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

MEIE-DGCS  
pour l'acte de vente, en par  
diligence  
DESEMOST  
le 17/07/2024

#### 1 - Déclarant

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale : **DEMAINE Gaby**

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :

N° SIRET :

Adresse : n° **1066 Rue des jardins**

Voie :

Complément d'adresse :

Code postal : **59187**

Localité : **MARCHIENNES**

Téléphone (fixe ou portable) : **07 81 88 88 94**

#### 2 - Caractéristiques de la vente au déballage

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) : **1066 Rue des jardins MARCHIENNES**

Marchandises vendues : neuves  occasion

Nature des marchandises vendues : **braderie**

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) :

Date de début de la vente : **27 juillet 2024**

Date de fin de la vente : **28 juillet 2024**

Durée de la vente (en jours) : **2 jours**

#### 3 - Engagement du déclarant

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (Nom, prénom) **Gaby DEMAINE**, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature : **12 juillet 2024**

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

#### 4 - Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée : **12 juillet 2024**  
recommandé avec demande d'avis de réception  
remise contre récépissé

N° d'enregistrement :

pour l'acte de vente, en par  
diligence  
DESEMOST  
le 17/07/2024

- gabyboun@outlook.fr